BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 990

37 – INDRE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20260216. *Date de parution :* 10 novembre 2026. *Annonce numéro :* 1640. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

348 884 594 RCS Tours.
IQERA SERVICES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 200001.00 EUR.
Adresse : 186, avenue de Grammont, 37000 Tours.
Précédent propriétaire : 435 198 627 RCS Paris. **IQERA.**
Oppositions : Article L.236-26 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : IQERA Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 256 bis rue des Pyrénées 75020 Paris Capital : 200000.00 EUR Numéro unique d'identification : 435198627 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire de la scission : iQera Services Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 186 avenue de Grammont 37000 Tours Capital : 200001.00 EUR Numéro unique d'identification : 348884594 Lieu d'immatriculation : Tours. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 26123373.48 EUR - passif de 19609847.20 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Il sera attribué à la société apporteuse 92 397 actions nouvelles, de 3 € chacune de valeur nominale, entièrement libérées, par augmentation de capital de la Société Bénéficiaire. Montant de la prime de scission : 6236335.28 EUR. Date du projet commun de scission : 03.11.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société IQERA : 04.11.2026 (au greffe du tribunal de commerce de GTC de PARIS). Pour la société iQera Services : 05.11.2026 (au greffe du tribunal de commerce de GTC de TOURS). Il fallait lire : Avis au Bodacc relatif au projet commun d'apport partiel d'actifs sous régime juridique de la scission. Société apporteuse : IQera.